

« Des marches participatives »

Un spectacle de théâtre-forum pour aborder les conditions de participation des citoyen.nes à la démocratie locale

Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Comment a été créé ce théâtre-forum

Le spectacle est construit avec :

- des témoignages des différents acteurs et actrices (habitant.es, élu.es, technicien.nes...);
- de courtes séquences positives et négatives (sans forum avec le public) ;
- et quatre séquences qui sont mises en forum.

Ce spectacle peut être séquencé (possibilité de ne prendre que quelques scènes parmi l'ensemble de celles qui sont proposées). D'autres scènes – présentées à la fin du document et traitant également des conditions de la participation – peuvent être ajoutées à celles décrites ici.

Enfin la compagnie peut créer une ou plusieurs nouvelles séquences si besoin. Nous contacter dans ce cas pour le tarif.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Publics visés et objectifs

Le public visé : il s'agit des agents municipaux, et/ou habitant.es, et/ou élu.es.

Entre idéal et réalité, l'**objectif** est de questionner les démarches participatives, notamment à travers ce qui se joue dans les relations entre habitant.es, technicien.nes et élu.es.

La compagnie peut également diriger

- un atelier de création d'un nouveau théâtre-forum avec citoyen.nes, représentant.es des services et élu.es.
- une formation des professionnel.les concern.ées par ces questions

Nombre de spectateurs et spectatrices

Ces séquences ont été jouées pour des publics allant de 30 à 200 personnes.

Nombre de comédien.nes et durée de l'intervention

L'équipe est de sept comédien.nes, plus l'animatrice du forum.

Selon les contraintes du commanditaire, le spectacle est de 1 heure minimum à 2 heures (forum compris).

Conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public. Quelques projecteurs et un micro suffisent (si la représentation a lieu en Ile-de-France, la compagnie peut apporter le matériel nécessaire).

Conditions financières

Pour une représentation à 7 comédien.nes et l'animatrice du forum : 3 300 €.

Si la scène du camping est choisie, le prix sera porté à 4 400€ parce que cette scène nécessite plus de comédien.nes.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Attention : pour des représentations hors Île-de-France, prévoir également le remboursement des trajets SNCF 2e classe, l'hébergement si besoin (en collectif ou chez l'habitant possible) et les repas de l'équipe (paniers froids possibles)

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA.

Les scènes qui composent ce théâtre-forum :

Il est possible de choisir certaines scènes et d'en écarter d'autres. Il est également possible de panacher ce premier spectacle avec des scènes issues d'autres spectacles (voir ci-dessous).*

1/ Des histoires introductives (sans forum avec le public)

Les petits témoignages

Habitant.es, technicien.nes des services, élu.es... Une douzaine de personnages racontent, en deux ou trois phrases, une situation qui les a enthousiasmé.es ou, au contraire, contrarié.es, et, à travers leurs récits, leur rapport à la démocratie participative et leur manière de poser la problématique.

La réunion et les visiteurs

La Ville organise une réunion de concertation, où des habitant.es ont été invité.es. Les tensions sont vives entre l'ancienne équipe municipale et la nouvelle. Trois habitant.es jouent à un petit jeu : essayer de deviner, selon les propos tenus par chaque intervenant.e, qui est proche des ancien.nes élu.es et qui l'est de la nouvelle équipe.

L'abri à vélo (une histoire négative)

Des habitant.es aperçoivent une équipe des services en train d'installer un abri à vélo extérieur, au pied de leur immeuble. Ils et elles expliquent aux ouvriers qu'une braderie est prévue dans une semaine et que, de toute manière, le nouvel abri sera tout de suite cassé par les jeunes. Peine perdue : l'abri est mis en place, aussitôt cassé, et démonté quelques jours plus tard par les mêmes services !

Le projet de lieu collectif (une histoire positive)

Dans le quartier, un café-restaurant vient de fermer. Un groupe d'habitant.es propose de le reconverter en lieu collectif. La Ville donne son feu vert, l'office HLM soutient le projet et se charge des travaux extérieurs, l'architecte soumet le choix des

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



aménagement aux habitant.es... Tout le monde joue le jeu. La participation des habitant.es, c'est possible... Et ça peut satisfaire toutes les parties prenantes.

2/ Quatre séquences de théâtre-forum

L'affiche pour le nettoyage du quartier : qui est légitime pour faire l'affiche ?

Un groupe d'habitant.es s'est mobilisé sur la propreté de leur quartier et organise tous les mois un grand nettoyage citoyen ; il faut le faire savoir aux autres habitant.es par voie d'affichage. Le technicien de la Ville propose de faire réaliser les affiches par le service reprographie. Mais toute affiche doit d'abord être validée par l'élu, et celui-ci demande des modifications du texte à plusieurs reprises. Puis on découvre que le service reprographie a changé de fonctionnement et ne pourra pas faire l'affiche dans les délais. Bref, il n'y aura pas d'affiche tirée par la mairie.

Les plots de la rue Molière : une opacité des circuits et des responsabilités ?

Rue Molière, les trottoirs sont très étroits et, à certains endroits, encombrés par des poteaux. Les voitures sont garées devant les portes d'entrée, ceux qui ont des caddies ou des poussettes ne peuvent plus passer. Des habitant.es suggèrent à une élue de mettre des plots pour empêcher les voitures de se garer. L'élue semble écouter, mais quand les services techniques interviennent sur place, ce ne sont plus des plots, mais un îlot en continu de 20 cm de haut qu'ils viennent poser et qu'il faut enjamber. Les habitant.es protestent, expliquant que les personnes âgées ne pourront pas enjamber l'îlot. Ils et elles signent une pétition, la situation s'enlise. Quelques mois plus tard, les services viennent enlever ce qu'ils ont fait et le remplacer par ce que demandaient les habitant.es. Mais que de temps, d'argent et d'énergie gaspillés ! Et que de perte de confiance entre élu.es et habitant.es !

La friche autogérée : un vide juridique ?

Le conseil de quartier a décidé de défricher un terrain pour l'utiliser ; c'est tout à fait dans l'objectif de la Ville de favoriser l'auto-organisation des habitant.es. Mais les services refusent d'assumer la sécurité d'un lieu qu'ils n'ont pas eux-mêmes conçu, car aucun texte législatif n'existe sur cette question. Le service des sports estime que l'élue n'aurait jamais dû donner son aval à un projet autogéré, qui pose donc de graves problèmes de responsabilité et d'assurance.

Les espaces de jeux des enfants : une concertation alibi ?

Un nouveau chantier s'engage : les aménagements des espaces de jeux pour enfants dans la ville. En réunion publique, l'élue s'est engagée à ouvrir une concertation à ce sujet. Mais les services techniques ne sont pas au courant, et le chantier doit être

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPF pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



réalisé d'ici un mois et demi ! Une réunion d'information est quand même organisée en catastrophe, le conseil de quartier doit décider du choix des jeux, mais avant qu'il ne se réunisse, le directeur des services a déjà passé commande de certains jeux car le service comptable l'a informé que toutes les commandes devaient être faites au plus tard en novembre. Une seule solution pour se sortir de ce guêpier : dire aux habitant.es qu'il y avait déjà des stocks de certains jeux et que ceux-ci seront plus rapides à installer que s'il fallait en acheter de nouveaux !

Scènes tirées d'autres spectacles*

Lucette au centre social (quel est le rôle des structures ?)

Les centres sociaux et leurs partenaires ont organisé une marche pour la dignité et contre la pauvreté. Certains centres sociaux y ont participé, d'autres non. Lucette, une habitante, vient voir le centre social de son quartier qui n'a pas participé pour le mobiliser pour la prochaine marche qui aura lieu dans quelques mois. Elle rencontre des femmes qui font une activité cuisine et qu'elle parvient à intéresser à la démarche. Le directeur aussi voudrait que son centre social s'engage. Lucette va s'affronter à la Présidente qui ne veut pas d'une action qu'elle juge dangereuse et trop politique, au responsable du secteur famille qui pense que cette démarche ne fait pas partie du projet du centre social, que les effectifs manquent, le temps aussi... et les femmes retourneront à l'atelier cuisine. Lucette pose cette question : « à quoi ça sert un centre social ? A être avec celles et ceux qui veulent changer les choses ou à être avec celles et ceux qui veulent les conserver telles qu'elles sont ? ».

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum et porte le prix du spectacle à 2800€.

Le vestiaire (quelle place donnons-nous aux plus démunis.es ?)

Une association caritative tient un vestiaire. Un usager du vestiaire propose ses services. Il veut passer du « statut d'assisté » à celui « d'assistant ». L'un des bénévoles est enthousiaste mais, pour la responsable du vestiaire, « on ne mélange pas les torchons et les serviettes ».

Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le camping (les démarches participatives et la place des jeunes)

Cette séquence a été créée pour les conseils de quartier de Paris, en 2004. Elle fonctionne comme une fable. Les usager.es d'un camping de comité d'entreprise se réunissent à la demande du CE pour « décider » du ré-aménagement qui va être fait. Mais, d'une part les participant.es ne sont pas en capacité d'aboutir ensemble à des propositions construites car beaucoup d'entre elles et eux ne voient que leur intérêt

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



personnel, d'autre part les jeunes qui sont présent.es ne sont pas bien accueilli.es par les adultes et ne reviendront pas. Comment arriver à mettre ces gens au travail pour leur permettre de produire ? Comment intégrer les jeunes ?

Cette séquence est jouée par 10 comédien.nes et l'animatrice du forum ; elle sera cependant réduite à 9 comédien.nes et l'animatrice du forum, et porte le prix du spectacle à 4100€.

Fiche administrative

" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay Malabry.

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : Compagnienaje92@gmail.com

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

